

Groupement des Anciens du CERN-ESO Pensioners' Association



(GAC-EPA)

Bulletin No. 45

Automne 2013 – Autumn 2013

Ce Bulletin informe sur les activités du Comité du Groupement des Anciens du CERN et de l'ESO et sur le travail des comités du CERN, dans lesquels le GAC-EPA est représenté.

This Bulletin reports on the activities of the Committee of the CERN-ESO Pensioners Association and on the work of the CERN committees, in which GAC-EPA is represented.

Groupement des Anciens CERN-ESO Pensioners' Association

c/o Association du Personnel,

CH-1211 Genève 23 ou/or F-01631 CERN CEDEX

Tél./Phone: +41 22 767 57 59

Courriel/e-mail: gac-epa@gac-epa.org

Site: <http://www.gac-epa.org>

Site de l'Association du personnel/ Staff Association site:

<http://staffassoc.web.cern.ch>

Modalités d'adhésion et paiement de votre cotisation: voir renseignements à la fin de ce Bulletin.
Becoming a member and how to pay your fee to the Association : see at the end of this Bulletin.

Si vous nous écrivez, n'oubliez pas de préciser vos nom, adresse, n° de téléphone, courriel, etc;
If you write to us, please do not forget to quote your name, address, telephone number, e-mail, etc.

Membres du Comité du GAC-EPA au 05.04.2013 / Members of the GAC-EPA Committee from 05.04.2013

Gerrit Jan BOSSEN (2013)	Président / <i>President</i>
Jean-Claude GOUACHE (2014)	Vice-Président/ <i>Vice-President</i>
André John NAUDI (2013)	Vice-Président/ <i>Vice-President</i>
Martin CULLUM (2013)	Représentant des membres ESO/ <i>Representative of ESO Members</i>
Monique HÄUSERMANN (2013)	Trésorière / <i>Treasurer</i>
Eddie ROEBUCK (2013)	Trésorier adjoint/ <i>Assistant treasurer</i>
Mario DANESIN (2014)	Secrétaire / <i>Secretary</i>
Françoise THEVENET (2013)	Secrétaire suppléante/ <i>Deputy Secretary</i>

Membres du Comité, délégués auprès du Conseil de l'Association du personnel du CERN / Members of Committee, delegates to the CERN Staff Council

François WITTGENSTEIN (2013)	Commission Pensions/ <i>Commission on Pension Matters</i> Liaison Service médical CERN et Hôpitaux universitaires de Genève (HUG)/ <i>CERN Medical Service and HUG</i>
Claude GENIER (2013)	Conseil d'Administration de la Caisse de pensions/ <i>Pension Fund Governing Board,</i> Commission Pensions/ <i>Commission on Pension Matters</i>
Jean-Claude GOUACHE (2014)	Commission Pensions/ <i>Commission on Pension Matters,</i> Commission juridique/ <i>Legal Commission</i>
Michel BABOULAZ (2014)	Caisse maladie(CHIS) / <i>CHIS</i>
David JACOBS (2013)	Caisse maladie(CHIS)/ <i>CHIS</i>
Michel VITASSE (2014)	Commission Pensions/ <i>Commission on Pension Matters,</i> Groupe de travail sur la garantie des pensions/ <i>Working Group on Pension Guarantee.</i>
Carlo VANDONI (2014)	Suppléant auprès du Groupe de travail sur la garantie des pensions/ <i>Deputy to the Working Group on Pension Guarantees,</i> Contact avec l'Administration pour questions organisationnelles/ <i>Administration Contact on Organisational Matters</i>
Gunilla SANTIARD (2013)	Permanences ; Fonds d'entraide ; Activités sociales et Culturelles ; Suppléante pour gestion des communications et du Courrier / <i>Information Sessions ; Mutual Aid Fund ; Social and Cultural Matters and Deputy to Mail and Communications</i>
Jean-François MICHAUD (2013)	Permanences/ <i>Information Sessions ;</i> Contact suppléant à l'Administration pour questions organisationnelles/ <i>Deputy Adm.Contact on Organisational Matters</i> Commission Sécurité et Hygiène/ <i>Commission Health and Safety</i>

Nota : les Commissions mentionnées ci-dessus sont celles mises en place par l'Association du personnel

Nota : the above Commissions are put in place by the CERN Staff Association

Autres activités du Comité/Other activities of the Committee

René BARTHELÉMY (2014)	Permanences / <i>Information Sessions</i>
Irene SEIS (2014)	Commission Pensions/ <i>Commission on Pension Matters</i>
André John NAUDI (2013)	Commission Pensions/ <i>Commission on Pension Matters</i>
David JACOBS (2013)	Gestion du courrier et communications/ <i>Mail and Communications</i>
François GHINET (2014)	Commission Pensions/ <i>Commission on Pension Matters</i>
Jean-Marie THOMAS (2013)	Bulletin/ <i>Bulletin</i>
Bernard DUCRET (2013)	Bulletin/ <i>Bulletin</i>
Robert CAILLIAU (invité permanent)	Expert informatique/ <i>Informatics Expert</i>

SOMMAIRE / CONTENTS

Quelques mots du Président / <i>A few words from the President</i>	4
Éditorial / <i>Editorial</i>	5
A propos de l'ESO / <i>News of ESO</i>	6 - 7
Echos et activités du Comité / <i>News in brief and activities of the Committee</i>	7 - 11
Caisse de Pensions/<i>Pension fund</i>	12 - 15
Caisse maladie / <i>The Health Insurance Scheme</i>	16 - 18
Protection sociale : Garantie du système ?/<i>Social welfare : warranty of system ?</i>	18 - 20
Permanences / <i>Information sessions (permanences)</i>	20 - 21
Présence du GAC-EPA sur l'Internet / <i>Presence of GAC-EPA on the Internet</i>	21
Ceux qui nous ont quittés / <i>Obituary</i>	22
Nouvelles de retraité(e)s/<i>news of retired persons</i>	23
De tout un peu.../ <i>A little bit of everything...</i>	24
Instructions et modèle de lettre CSG-CRDS.	25
Modèle de lettre CSG-CRDS suite.	26
Paiement des cotisations /<i>Payment of fee</i>	27
Bulletin d'adhésion / <i>Membership application form</i>	28

Le mot du président**The word of the president****Gertjan Bossen**

Original : français

Quand vous lirez ces lignes, les élections pour le renouvellement partiel de votre Comité (ainsi que pour les vérificateurs aux comptes) auront eu lieu.

Une douzaine parmi les membres du Comité dont le mandat de deux ans arrive à terme le 31 décembre, ont dû se poser la question s'ils/elles veulent se représenter pour un nouveau mandat, en tenant compte du fait que, pour bien remplir ses fonctions, mieux vaut bien connaître ses interlocuteurs au CERN, dont le nombre diminue inévitablement avec l'augmentation des années passées à la retraite.

Pour le formuler différemment, à mon avis, la présence de jeunes retraité(e)s parmi les membres du Comité est un atout important.

Sur une note positive, la situation financière de notre Caisse de Pensions s'est améliorée comme vous pourrez le lire plus loin dans ce bulletin. Ce qui montre que les mesures prises en 2010 portent leurs fruits. En plus, la communication du manager dans notre direction s'est améliorée, suite à nos demandes insistantes pour plus de transparence.

Toutefois, certains éléments d'information nous manquent encore pour évaluer correctement la gestion actuelle de notre Caisse et dissiper (on peut du moins l'espérer) les dernières appréhensions. Votre Comité y travaille et suit l'évolution de très près, comme d'ailleurs celle de notre système d'assurance maladie.

Les tulipes de mon précédent article étaient largement fanées quand vous avez enfin reçu le bulletin de printemps dans vos boîtes aux lettres. Nous ferons de notre mieux pour que les couleurs d'automne soient encore vives au moment de la lecture du présent document.

Reste à constater que nous nous dirigeons vers la fin de l'année. Aussi, je vous souhaite d'ores et déjà de Bonnes Fêtes et une Bonne Année 2014, en espérant vous voir nombreux à **notre pot de fin d'année, le 27 novembre**.

When you read this, the elections for the partial renewal of your Committee (and for the auditors) will have taken place.

A dozen of those members of the Committee whose two-year mandate finishes on 31 December must have asked themselves if they wish to present themselves for a new mandate, knowing that to properly fulfil their function they need to know the people with whom they have to deal at CERN. Evidently as time passes one knows fewer people.

To put it another way, the presence of young retirees on the Committee is in my opinion a plus.

On a positive note, the financial situation of our Pension Fund has improved as you can see later in the bulletin. This shows that the measures adopted in 2010 are bearing fruit. Communication of the manager to the retirees has improved after our persistent requests for more transparency.

Nevertheless some information is still missing in order to correctly evaluate the current management of our Fund and dissipate (one hopes) our last worries. The Committee is working on this and is closely watching developments in the Fund, and also in the Health Insurance Scheme.

The tulips of my previous article had already faded when you received the Spring bulletin. We hope that the autumn colours are still alive when you receive this document.

The end of the year is approaching. I send you my best wishes for the festive season and for a happy and prosperous year in 2014. I hope that many of you will be present for the **end of year drink on 27 November**.

Editorial**Editorial****Bernard Ducret**

Original : français

La précédente édition du bulletin, celle du printemps 2013, a été adressée exceptionnellement à tous les pensionnés du CERN. Son objectif était de faire connaître notre Groupement aux non-membres et de tenter d'élargir l'audience de notre publication.

A la suite de cette parution, nous avons enregistré avec plaisir une cinquantaine d'adhésions supplémentaires dans les mois qui ont suivi. Si ce résultat peut paraître modeste de prime abord, il reste pour moi encourageant.

Cette tentative de faire connaître notre existence aux non-membres du Groupement est bien entendu utile, mais elle reste chère du fait que nous avons dû à nouveau privilégier le papier. On aurait pu passer par les e-mails certes, encore nous aurait-il fallu connaître celui des pensionnés non-membres, ce qui est impossible pour le moment. On a déjà du mal à collecter celui de nos membres. Alors pour les autres...

Il existe peut-être un autre moyen plus économique de se faire connaître : le bouche à oreille. Comment faire en sorte qu'il se développe ? A cette question je pense que la réponse est : en parvenant à publier un bisannuel de qualité. Je suis persuadé qu'une bonne publication est le meilleur vecteur de popularisation de nos activités.

A cette occasion, il m'est venu ceci : si on veut que la publication soit lue, il faut qu'elle soit attractive car la concurrence en la matière est rude autour de nous. Cela va impliquer des changements : un format plus agréable, un contenu attractif, une présentation constante qui permette à chacun d'y retrouver rapidement sa rubrique préférée ... mais aussi de pouvoir y revenir à sa guise. Il faudra aussi qu'elle soit diffusée par les canaux modernes, le web en l'occurrence, ce qui engendrera d'autres contraintes mais en réduira les coûts.

Je reviendrai au printemps prochain sur tous ces aspects avec plus de précisions. Dans l'intervalle, prenez le temps de nous lire et d'en parler autour de vous. Je me fais fort avec l'aide de Jean-Marie qui a renouvelé sa candidature, de trouver la formule qui répondra aux principes ci-dessus et de vous présenter prochainement la nouvelle publication des Anciens du CERN.

A bientôt.

The previous number of the bulletin, Spring 2013, was addressed exceptionally to all CERN pensioners. The idea was to reach non-members of our Association and to enlarge the audience of our publication.

I am pleased to announce that we inscribed fifty or so new members in the months that followed. This might appear to be a modest increase, but I find it quite encouraging.

Reaching out to non-members is a useful exercise, but it is an expensive one since we sent out the bulletin on paper again. We could have done it via e-mail, but for this we need to know the e-mail address of non-member pensioners, which is impossible at the moment. It is already difficult enough to obtain the e-mail address of members. As for the rest...

There is another, cheaper way of making oneself known : word of mouth. How does one make this happen ? The answer is by publishing a quality semi-annual bulletin. I am convinced that a good publication is the best means of popularizing our activities.

So, if we want our publication to be read, it has to be attractive since the competition is very strong. This requires some changes : a more agreeable format, attractive content, a constant form of presentation so that one can easily find one's favourite section and come back to it when one wants. It also has to be distributed by modern means, i.e., the Web. This produces other constraints but reduces costs.

I shall come back next Spring with more details. Meanwhile, make time to read the bulletin and talk about it to your friends. With Jean-Marie who has returned to help I shall endeavour to find the best formula to encompass the above principles and to present you with the new publication of the CERN retirees.

Until next time,

A propos de l'ESO**What about ESO?**

Original : English

Martin Cullum**Assurance maladie:**

Le Groupe de travail ESO sur la santé a activement revu les conditions de l'assurance maladie de l'ESO avec Vanbreda International. Cette année a vu des améliorations, en particulier en ce qui concerne les remboursements des soins dentaires. Dans le passé on ne savait pas quels seraient les remboursements, ce qui a mené à beaucoup de plaintes. Le nouveau système est beaucoup plus transparent et selon les RH de l'ESO, le coût ne devrait pas changer. Le Groupe de travail sur la santé y veillera de près.

A l'initiative de ses retraités, l'ESO a rédigé pour la première fois une politique de la santé qui prévoit de clarifier un certain nombre de points qui étaient cachés dans d'obscurs documents. Au départ le Règlement du Personnel de l'ESO déclarait que " les bénéficiaires de la Caisse des Pensions du CERN ... pourraient être assurés sous les termes de l'Accord sur l'Assurance Maladie conclu par l'Organisation pour les membres du personnel". Pourtant, les détails de cet accord n'étaient jamais disponibles ni aux retraités ni au personnel actif. Quoique la politique n'ait pas encore été approuvée par le Groupe de travail, l'ESO a pourtant accepté la nécessité de plus de transparence. Aussi à l'initiative des retraités, les conditions de l'assurance du LTC ont été clarifiées à l'avantage des bénéficiaires. Les RH de l'ESO et le Groupe de travail étudient la possibilité d'une assurance complémentaire pour les soins de longue durée qui donnerait des bénéfices plus élevés que le système actuel.

Dans le numéro précédent du bulletin nous avons parlé de notre demande à l'ESO de contribuer à la prime d'assurance "stop loss" pour les pensionnés dans les cas où les coûts seraient plus élevés qu'un certain seuil. Après cinq mois d'attente nous avons été informés que l'ESO n'était pas disposé à contribuer à ces coûts et que les pensionnés doivent continuer à payer les 100% de ces primes. Ceci en dépit de la décision du Conseil de l'ESO en 2004 de payer 65% des primes maladies, sans stipuler que ceci ne s'appliquerait qu'aux cas médicaux à coûts bas (prestations "en nature"). En plus, en 2010 l'ESO a unilatéralement baissé l'excédent de sinistre pour les pensionnés de € 40000 à € 25000, avec comme résultat le doublement des primes. Nous maintenons que cette décision n'était pas juste puisque l'ESO ne contribue en rien aux coûts de cette assurance et

Health Insurance:

The ESO Health Working Group (HWG) has continued to be active in reviewing the conditions of the ESO health care insurance with Vanbreda International. This year, a number of improvements have been made, particularly in the coverage for dental costs. In the past, it was very unclear to most beneficiaries how much would be reimbursed for these, and this led to many complaints. The new scheme is much more transparent and, according to ESO HR, the change should be cost neutral, but this is obviously an area that the HWG will be closely monitoring.

On the initiative of the ESO retirees, ESO had drafted for the first time, a Healthcare Policy that aims to clarify a number of policy issues which were previously hidden in obscure documents. The starting point for this came from the fact that the ESO Staff Regulations state that 'beneficiaries of the CERN Pension Fund ... may remain insured under the terms of the Health Insurance Agreement concluded by the Organisation for members of personnel'. However, the details of this Agreement were never openly available, either to retired staff or to active staff. Although the policy has not yet been finally approved by the HWG, ESO has nevertheless accepted the need for greater transparency. Also on the initiative of retired staff, the conditions for the Long Term Care insurance have also been clarified to the benefit of the beneficiaries. ESO HR and the HWG are also investigating the possibility of an optional complementary care insurance, which would offer increased benefits over the current LTC scheme.

An on-going issue that was mentioned in the previous bulletin relates to our request for ESO to contribute to the "stop-loss" insurance for pensioners that covers healthcare cases in which the costs exceed a certain threshold. After a five-month delay, we eventually received the reply informing us that ESO was not willing to contribute to this cost and that pensioners must continue to pay 100% of this premium. This was despite the decision of ESO Council in 2004 to pay 65% of the cost for health care premiums, without any qualification that this would only apply to the low cost medical cases (the so-called 'in-kind benefits'). To make matter worse, in 2010 ESO unilaterally changed the stop-loss threshold for pensioners from € 40000 to € 25000, which

que cette décision doit être changée. En ce moment, les pensionnés de l'ESO paient au moins 33% de plus pour l'assurance maladie que les actifs. Nous continuons à traiter ce sujet avec l'Association du personnel de l'ESO.

Site web:

Le site web pour les pensionnés devrait être opérationnel dans quelques semaines. Le département IT de l'ESO s'occupera de la mise en place du système avec leurs outils standards CMS.

Statuts de l'Association du personnel de l'ESO:

Le Groupe de travail de l'Association du personnel de l'ESO vient de présenter le "projet final" des nouveaux statuts de l'Association. Les propositions du représentant ESO au GAC-EPA ont été complètement intégrées et après l'approbation de l'Assemblée Générale qui aura lieu plus tard, ceci permettra aux membres ESO du GAC-EPA d'être membres de l'Association du personnel de l'ESO de la même façon que les membres CERN du GAC-EPA sont membres de l'Association du personnel du CERN.

caused the premiums for pensioners to be more than doubled. We maintain that this decision was incorrect, as ESO pays nothing towards the cost of this insurance, and should be reversed. Currently, retired ESO staff pays a minimum of 33% more for healthcare premiums than do active ESO staff. This issue will continue to be pursued together with the ESO Staff Association.

Website:

The ESO website for pensioners is currently being set up and should be operational within a few weeks. ESO IT department using their standard CMS tools will provide support for implementation.

ESO Staff Association Statutes:

The ESO Staff Association working group that has been preparing new statutes for the association has recently presented a 'final draft' of the document. The proposals from the ESO GAC-EPA representative have been fully incorporated and, when approved by the staff General Assembly later this year, it will allow ESO members of the GAC-EPA to be members of the ESO Staff Association in the same way as CERN GAC-EPA members are in the CERN Staff Association.

Echos et activités du Comité

(Période de mai 2013 à octobre 2013)

News in brief and activities of the Committee

(Period from May 2013 to October 2013)



Mario Danesin

Original : français

Dans ce bulletin d'automne de l'année 2013, nous tenterons de vous donner quelques informations complémentaires à nos articles du bulletin de printemps et au compte-rendu de l'Assemblée générale du 27 mars 2013. Ces derniers documents vous sont parvenus un peu tard, courant juillet, et cela était essentiellement dû à l'importante charge de travail de l'imprimerie du CERN. Nous vous prions de nous en excuser ; néanmoins nous espérons que ces lectures ont accompagné vos journées sous les parasols ... accessoirement à quelques autres passionnantes lectures et activités.

Le Comité, comme indiqué dans le précédent bulletin, se compose de 22 membres dont 21 élus plus 1 invité permanent : l'expert informatique. Il se réunit généralement chaque 1^{er} vendredi du mois, sauf en janvier, juillet et août, avec une participation moyenne de 16 à 17 personnes.

Voici, page suivante, un aperçu des sujets abordés pendant la période de référence.

In this 2013 autumn bulletin our aim is to give you information to follow up the spring bulletin and the minutes of the AGM held on 27th March 2013. These last documents reached you a little late in July, due essentially to the heavy workload of the CERN print shop; we ask you to forgive us for this delay. Nevertheless we hope that these documents made good reading for you, as you lay under the sun umbrellas, together with other interesting summer reading and leisure activities.

As indicated in the previous bulletin, the Committee is composed of 22 members being 21 elected plus one, the IT expert who has a standing invitation to attend ; it usually meets on the first Friday of the month, except in January, July and August, with an average attendance of 16 or 17.

Here is, on next page, an overview of topics discussed during the reference period..

1 - Composition du nouveau comité, attributions de fonctions, élections 2013**Comité**

Depuis le 1^{er} janvier 2013, aucun changement n'est intervenu dans la composition du Comité. Ses membres occupent les mêmes fonctions ; toutefois vous aurez noté que, comme annoncé, Claude Genier est notre délégué auprès du Conseil d'administration de la caisse de pensions (CACP) depuis le 5 avril 2013, en lieu et place de François Wittgenstein, lequel reste notre personne de liaison avec le Service médical du CERN et les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG). Il continue, par ailleurs, à siéger à la Commission pensions et au Conseil du personnel de l'AP.

Elections 2013

Vous avez été informés par courrier du 2 septembre 2013 de l'appel de candidatures pour le renouvellement partiel des membres du Comité pour l'exercice 2014-2015 : en cette fin d'année 13 membres sont sortants.

Mais 12 membres du GAC-EPA seulement, ont fait acte de candidature, parmi lesquels 11 membres sortants.

Cette année nous devons également renouveler le mandat des 2 vérificateurs aux comptes ; un membre sortant, seulement, a présenté sa candidature.

A l'issue de l'appel de candidatures, nous devons constater que se sont présentés moins de candidats que de postes à pourvoir ; face à cette situation le Comité a **décidé d'opter pour des élections tacites** ; la lettre de notre Président, jointe au présent courrier, explique cette prise de position.

Les candidats suivants seront donc élus pour l'exercice 2014-2015 :

1 - Composition of the new committee, distribution of functions, 2013 elections**Committee**

Since 1st January 2013 there has been no change in the membership of the Committee.

Members retain the same functions as before ; however it should be noted that, as already announced, as from 5th April 2013 Claude Genier took over from Francois Wittgenstein as our delegate on the Governing Board of the CERN Pension Fund, while François Wittgenstein remains our link person with the CERN Medical Service and with the Geneva University Hospitals (HUG). He also continues to be a member of the Commission on Pensions and of the Staff Association Council.

2013 elections

You were informed in our letter of 2nd September 2013 of the call for candidates for the partial renewal of the Committee for 2014-2015 : at the end of this year 13 members reach the end of their current mandate.

Only 12 members of GAC-EPA have submitted applications, among whom 11 members whose mandate is expiring.

This year we also have to renew the mandate of 2 auditors ; however only 1 of the old members has chosen to stand again.

At the end of the call of candidates, we had to notice that we had less candidates than vacancies applied ; in view of this situation the Committee **decided to opt for tacit elections**. A joined letter at this bulletin from our President, explains this stance.

The following candidates are representatives for the 2014-2015 exercise :

Comme membres du Comité du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2015 :

As members of Committee from 1st of januar 2014 to the 31 décembre 2015 :

**Michel Boffart
Gerritt Bossen
Martin Cullum
Bernard Ducret
Claude Genier
Monique Häusermann
David Jacobs
Jean-François Michaud
André-John Naudi
Gunilla Santiard
Françoise Thévenet
Jean-Marie Thomas**

...Comme vérificateur aux comptes pour les 2 exercices 2014 et 2015 :

...As count controller for 2014 and 2015 exercises :

Guy Salomon

2 - Assemblée générale du GAC-EPA

Le compte rendu de l'Assemblée générale ordinaire du 27 mars 2013 vous a été expédié par le même courrier que le bulletin de printemps, début juillet 2013.

Nous vous invitons à vous y reporter ; vous y trouverez nombre d'informations concernant votre Comité, mais également sur les sujets d'intérêts des retraités que sont la Caisse de pensions, la Caisse maladie, la Garantie des pensions et les permanences.

Veillez à conserver ce compte rendu dont l'approbation vous sera demandée lors de la prochaine assemblée générale ordinaire qui se tiendra fin mars 2014 (date non encore retenue).

3 - Relations avec l'Association du personnel

Le rattachement de notre Groupement à l'Association du personnel nous permet de prendre part aux prises de position concernant les divers aspects de notre protection sociale et de faire en sorte que le point de vue des retraités soit pris en compte.

Dans notre précédent bulletin, nous vous avons informé de notre participation aux diverses commissions de travail mises en place par l'AP et donc nous n'y reviendrons pas cette fois.

A partir de 2014, nous n'aurons plus que sept délégués au Conseil du personnel au lieu de neuf ; cette réduction est consécutive à la modification des statuts de l'AP qui prévoit une réduction des membres du Conseil également pour les actifs.

Nous vous en informions dans le précédent bulletin, le sous-groupe de travail du CCP sur la Garantie des pensions où nous sommes représentés, s'est remis au travail et nous souhaitons qu'il persévère dans cette voie car le sujet est très important; dans ce but notre représentant a proposé un plan de travail en plusieurs points qui sera discuté à la Commission pensions. Vous trouverez plus de détails à ce sujet ci-après sous l'article sur la Protection sociale et la Garantie des pensions.

4 - Relations avec les Administrations du CERN et de l'ESO et avec le Conseil d'administration de la Caisse de pensions

Suite à la redéfinition du rôle du CHIS Board (voir article sur notre Assurance maladie plus loin dans ce bulletin), nous souhaitons que nos délégués à ce Board puissent participer à la réunion officielle du Comité de concertation

2 - GAC-EPA AGM

The minutes of the AGM of 27th March 2013 were mailed to you in July at the same time as our spring bulletin.

We invite you to refer to these documents ; they contain a lot of information about your Committee and also subjects of interest to pensioners such as the Pension Fund, the Health Insurance Scheme, Pensions Guarantees, and the permanences.

Please keep your copy of the minutes as we shall ask you to approve them at the next AGM which will be held at the end of March 2014 (date not yet fixed).

3 - Relations with the CERN Staff Association

The fact that we are attached to the CERN Staff Association means that we can take part in preparing the approach to the various aspects of our social welfare protection and thus ensure that the interests of pensioners are taken into account.

In our previous bulletin we informed you of our participation in various Staff Association working groups, and thus on this occasion we shall not return to this subject.

As from 2014, we shall have only seven members of the Staff Council instead of nine ; this reduction follows the modification of the statutes of the Staff Association which has a similar reduction for members representing current staff.

We informed you in the previous bulletin that the sub-group of the Standing Concertation Committee working on Pension Guarantees where we are represented, has restarted its work, and we wish that it perseveres in this because this is a very important subject; with this aim, our representative has proposed a detailed work plan which will be discussed in our Pension Commission ; you will find more details about this in the article on Social Protection and Pension Guarantees.

4 - Relations with the Administrations of CERN and of ESO and with the Governing Board of the Pension Fund

Following the redefinition of the role of the CHIS Board (see the article on our Health Insurance Scheme later in this bulletin), we would have wished that our delegates to this Board could take part in the official meeting of the Standing Concertation Committee (SCC) during which decisions were to be taken about Health Insurance. The CERN Administration objected to such participation as being contrary to the statutes of the SCC ; also some of the executive committee of the

permanent (CCP) au cours de laquelle des décisions devaient être prises concernant l'Assurance maladie ; l'Administration du CERN s'est opposée à cette participation car contraire aux statuts du CCP ; il y avait aussi une réticence de la part d'une partie de l'exécutif de l'AP. Cette question est encore en suspens mais nous entendons bien, à terme, obtenir gain de cause.

Nous n'avons pas d'autres sujets particuliers à soulever dans cette rubrique, néanmoins mentionnons ce qui suit :

Comme vous le savez les retraités ont le droit d'accès sur les sites du CERN de Meyrin (portes A et B) et de Prévessin mais ils doivent, comme les actifs, être en possession d'une carte d'accès et d'une vignette (annuelle) pour leur voiture.

Aucun changement n'est en vue en ce qui concerne le « parking des drapeaux », extérieur au site de Meyrin ; ce parking ne nous est plus accessible ; il faut donc garer nos véhicules sur les parkings intérieurs du CERN (si possible) ou emprunter les transports publics.

Nous espérons avoir prochainement des nouvelles des Hôpitaux universitaires genevois (HUG) en ce qui concerne l'étude sur le vieillissement cérébral (se reporter au précédent bulletin).

A l'ESO, les discussions sur l'Assurance maladie continuent et vous trouverez plus de détails dans l'article : «A propos de l'ESO », ci-dessus.

Par ailleurs, nous attendons de l'exécutif de la Caisse de pensions des informations sur les investissements, mais celles-ci tardent à être fournies ; l'article sur la Caisse de pensions ci-après vous donne plus de détails à ce sujet.

5 - Relation avec les retraités présents et futurs

Un retraité sur deux, environ, du CERN et de l'ESO, est membre du Groupement GAC-EPA ; au total près de 1800 membres pour près de 3500 retraités ; or le Comité du Groupement œuvre dans l'intérêt de tous les retraités et il est donc légitime que nous tentions de susciter d'avantage les adhésions. Afin de mieux faire connaître le Groupement et les activités de son Comité, nous avons décidé d'envoyer à tous les retraités le compte rendu de l'Assemblée générale du 27 mars 2013 ainsi que le bulletin de printemps. Nous ne doutons pas que cette démarche débouche à terme sur de nouvelles adhésions ; pour l'instant nous en comptons une cinquantaine.

Après la période estivale, nos permanences ont repris, assurées par nos 3 membres attitrés et qui vous reçoivent et vous écoutent, dans une ambiance détendue, exposer vos difficultés auxquelles nous essayons de vous apporter nos voies de solutions.

Staff Association were reticent about this. This question is still unresolved, but we intend to persist and achieve our objective.

We have no other major items to report in this field, but it is worth noting the following :

As you are aware, retired staff have the right to access the CERN sites at Meyrin (gates A and B) and Prévessin but, like current staff, must have an access card and a vignette (renewed annually) for their car.

No changes are foreseen for the « parking des drapeaux », just outside the Meyrin site. We no longer have access to this parking, thus we should either park inside CERN (if possible) or use public transport.

We hope soon to have news from the Geneva Hospitals (HUG) about the study on cerebral ageing (see previous bulletin).

At ESO, the discussions on Health Insurance are ongoing, and you will find further details in the article « About ESO» later in this bulletin.

Finally, we are expecting to receive from the Administration of the Pension Fund information about its investments, but there has been a delay. The article on the Pension Fund which appears later in this bulletin gives you further information on this subject.

5 - Relations with present and future retirees

Almost one CERN and ESO retiree in two is a member of GAC-EPA, with in total almost 1800 members out of 3500 retirees. The GAC-EPA Committee works for the benefit of every retiree, it is thus legitimate that we try to increase our membership.

In order to spread the word about GAC-EPA and the work of our Committee, we decided to send to all retirees the minutes of our AGM of 27th March 2013 and our spring bulletin. We are sure that this initiative will lead to new members, and as of now we have around 50 more.

Our monthly permanences have restarted after the summer break, with three members of our Committee. They receive you and listen to your concerns in a relaxed atmosphere, and try as far as possible to resolve your problems.

Many of our members resident in the department of Ain informed us that, in 2012, the tax administration of the Ain has submitted private incomes from our CERN pension fund to the CSG and CRDS, even if

Nombreux ont été nos membres résidant dans le département de l'Ain à nous faire savoir qu'en 2012 l'Administration fiscale de l'Ain a assujéti les rentes de notre Caisse de pensions CERN aux taxes CSG et CRDS, même lorsque le contribuable n'a pas recours à la Sécurité sociale française . Nous nous sommes penchés sur ce problème et vous trouverez dans ce bulletin un article à ce sujet ainsi qu'un modèle de lettre de recours gracieux jointe au présent bulletin que les intéressés pourront adresser, si concernés, à l'Administration fiscale de leur lieu de résidence.

En vous reportant au bulletin précédent, vous aurez un aperçu assez exhaustif des moyens que nous utilisons pour vous tenir informés dans les domaines qui intéressent les pensionnés ; généralement nous utilisons le courrier postal pour toutes les communications officielles (Assemblée générale, bulletin, ...), mais toutes les informations sont aussi contenues sur notre site : <http://www.gac-epa.org/Welcome.html>

Une nouveauté sur laquelle nous souhaitons attirer votre attention :

Le Comité a mis en place un forum public de discussion entre les membres du groupement que nous vous invitons à utiliser ; un email a été envoyé à tous les membres dont nous connaissons l'adresse électronique le 19 juin 2013 ; nous rappelons ci-après les liens d'accès pour la description et les instructions ainsi que pour l'inscription :

<http://www.gacepa.org/MembersForum/Introduction/Introduction-fr.html>: description

<http://www.gac-epa.org/MembersForum/Forum-fr/Forum-fr.html>: instructions/inscription

Nous pourrions éviter beaucoup de frais d'impression et d'adressage si nous pouvions communiquer exclusivement par voie électronique, toutefois nous n'en sommes pas là ; néanmoins nous vous invitons, si ce n'est déjà fait, à nous communiquer votre adresse électronique à : secretariat@gac-epa.org

Ceci nous permettrait aussi de vous transmettre rapidement toute information vous concernant.

Nous espérons que vous répondrez présent à l'invitation qui vous sera envoyée pour notre pot de fin d'année 2013, lequel aura lieu le mercredi 27 novembre à 16h30 ; il ne sera pas précédé d'une réunion d'information préalable, car le présent bulletin contient passablement d'informations utiles et il n'y a pas de sujet « brûlant » à évoquer.

If the taxpayer do not use the French Social Security ; we looked into this problem and you will find in this bulletin an article on this subject as well as , separatly, a model of application for review letter that persons could address, if concerned, to the locale tax administration near their place of residence.

Our previous bulletin gives you a fairly complete survey of the various means which we use to try to keep you informed in all the areas which are of interest to pensioners. For formal reasons, we still use postal mail for all official communications (AGM, bulletin, etc). Of course you can find all this information on our web-site:

<http://www.gac-epa.org/Welcome.html>

Something new to which we wish to draw your attention

The Committee has set up a public discussion forum for GAC-EPA members who have internet access at home. We invite you to use this. An email was sent on 19th june 2013 to every member whose email address we know. Here is a reminder of the *description* and the *instructions* about forum, also how to enrol:

<http://www.gacepa.org/MembersForum/Introduction/Introduction-fr.html>: description

<http://www.gac-epa.org/MembersForum/Forum-fr/Forum-fr.html>: instructions/inscription

We could avoid heavy expenses for printing and mailing if we could communicate with you electronically. We are not there yet, nevertheless we encourage you, if not already done so, to send your email address to us: secretariat@gac-epa.org

This allowed us to send you quickly all informations concerning you.

Finally we hope that you will be able to accept the invitation which will be sent to you to attend our 2013 end-year drink, which will take place on Wednesday 27th November at 16h30 ; it will not be preceded by an information meeting, because the present bulletin contains much useful information, and there are no « hot topics » at present.

Caisse de Pensions**Pension fund****Claude GENIER**

Original : français

**Que s'est-il passé à la Caisse de pension ...**

...depuis le compte rendu du dernier Bulletin rédigé par mon prédécesseur François Wittgenstein, que je remercie ici pour la qualité de ses contributions aux Bulletins du GAC-EPA pendant de nombreuses années.

Comme vous le savez, je suis le représentant du GAC-EPA au Conseil d'Administration de la Caisse de Pension (CACP) depuis avril 2013, et à ce titre je défends les intérêts des pensionnés du CERN et de l'ESO tout en respectant le Code de déontologie du CACP applicable à tous ses membres.

A l'occasion de ce Bulletin d'automne 2013, je vais vous donner une actualisation des informations essentielles de la Caisse de Pension qui nous concernent toutes et tous par rapport à celles très complètes fournies par François dans le Bulletin du printemps dernier ; sachant qu'un certain nombre d'informations et de décisions importantes seront prises au cours des prochains mois, que je serai à même de vous les communiquer à l'occasion du Bulletin de printemps 2014.

Eléments factuels

Depuis le début de mon mandat, le CACP s'est réuni 4 fois, les 25 avril, 16 mai, 28 juin et 25 septembre 2013. Je vous rappelle qu'au sein de la Commission de Pensions de l'Association du Personnel du CERN, composée de membres actifs de l'AP et de retraités membres du Comité GAC-EPA, nous discutons, entre autres, les points mis à l'ordre du jour de chaque réunion du CACP et prenons des positions consensuelles sur les questions du moment.

La réunion Annuelle de la Caisse de Pension a eu lieu le 10 septembre (à l'ESO) et le 11 septembre 2013 (au CERN). Le site de la Caisse de Pension dispose aux adresses web :

<http://pensionfund.cern.ch/fr>
<http://pensionfund.cern.ch/en>

de beaucoup d'informations d'intérêt général très utiles.

What has been happening at the Pension Fund

...since the report in the previous Bulletin made by my predecessor Francois Wittgenstein, whom I thank for the excellence of his contributions to the GAC Bulletins for many years.

As you are aware, since April 2013 I represent GAC-EPA on the Governing Board of the Pension Fund (GBPF), and in this capacity I stand up for the interests of CERN and ESO pensioners while respecting the professional code of ethics of the Governing Board which applies to all its members.

In this Bulletin of autumn 2013 I will bring you up to date on basic information about the Pension Fund which concerns us all, following the very complete information given by Francois Wittgenstein in last spring's Bulletin ; noting that some important decisions are to be taken in the next few months, which I will be able to share with you in the spring Bulletin of 2014.

Facts

Since the start of my mandate the GBPF has met four times, on April 25, May 16, June 28 and September 25 2013. May I remind you that in the Pensions Commission of the CERN Staff Association, which includes current staff members and members of the GAC-EPA Committee, we discuss, among other matters, each agenda item of the forthcoming meeting of the GBPF and agree a coordinated approach to current issues.

The AGM of the Pension Fund took place on September 10 (at ESO) and September 11 (at CERN). A good deal of information of general interest may be found on the Pension Fund web-sites :

<http://pensionfund.cern.ch/fr>
<http://pensionfund.cern.ch/en>

There you will find inter alia documents concerning financial years, the usual statistics, the presentation (only in English) given at the AGM and also the reports made by the Chairman of the GBPF in the CERN Weekly Bulletin.

Vous y trouverez entre autres les documents relatifs aux exercices financiers, les statistiques habituelles, ainsi que la présentation (en anglais seulement) faite à la dernière réunion annuelle de la Caisse de Pension et aussi les communications du Président du CACP publiées dans les Bulletins du CERN. Tout récemment le site a été enrichi d'une information trimestrielle de l'état de la Caisse, sous la forme d'un Rapport sur les placements de la Caisse, accessible par tous. Je vous invite à consulter régulièrement les informations qui y sont contenues. Notez également que l'Unité de Gestion de la Caisse de Pension, qui occupe les bureaux du 5e étage du Bâtiment 5 du CERN, peut être contactée au No +41 22 767 8798.

Etat des avoirs de la Caisse de Pension

De par ces bons résultats de performance, State Street, le garant des avoirs de notre Caisse, nous confirme que ceux-ci sont en augmentation sensible et totalisent au 31 août 2013 la somme de près de 4 milliards de francs suisses (augmentation de 2% environ par rapport au 31 décembre 2012). Je vous rappelle que les avoirs de la Caisse se répartissent à raison d'environ 31% en obligations (« bonds »), 32% en actions (« equities »), 14% d'immobilier (« real estate »), de 12% d'investissements alternatifs, le reste étant partagé entre les « private equities », les « commodities », et du cash).
(Voir tableau page ci-dessous)

Recently the site has had added to it a quarterly report on the state of the fund in the form of a Report on the Performance of its Investments, which anyone may consult. I encourage you to consult the site regularly. Note also that the Benefits Service of the Pension Fund is situated on the 5th floor of Building 5 at CERN, and may be contacted at +41 22 767 8798

The state of the assets of the Pension Fund

Due to this good performance, State Street, which guarantees the assets of our Fund, confirms to us that these are noticeably increasing and as of August 31 2013 amount to nearly 4 thousand million Swiss francs (an increase of around 2% with respect to December 31 2012). I remind you that the assets of the Fund are composed of approximately 31% in bonds, 32% in equities, 14% in real estate, 12% in alternative investments, the rest being shared between private equities, commodities and cash).
(See table below)



STATE STREET

CERN Pension Fund Performance Summary: Asset class level as at 31. August 2013

	NAV ('000) (in CHF)	% of Assets	Rates of Return (in %)						
			1 Mth	QTD	YTD	1 Y	1/12 p.a.	SI p.a.	Incept.
Total CERN	3,927,332	100.0	-0.22	0.43	3.49	5.97	6.25	3.32	Jul-11
Total Bonds	1,238,776	31.54	0.14	-0.40	-2.02	-0.38	3.19	3.52	Jul-11
Total Equity	1,251,383	31.86	-1.36	1.47	13.01	19.34	15.98	7.44	Jul-11
Total Real Estate	558,057	14.21	0.13	0.60	3.05	6.75	5.39	4.08	Jul-11
Total Private Equity	101,584	2.59	1.96	3.03	7.30	7.43	5.38	3.21	Jul-11
Total Alternative Investments	485,167	12.35	0.41	-0.54	3.83	4.32	4.04	3.03	Jul-11
Total Commodities	48,277	1.23	3.26	5.16	-2.76	-4.52	0.14	-3.15	Jul-11
Total Overlay	29,492	0.75							Jul-11
Total Cash	214,596	5.46	-0.17	-0.23	-0.53	-0.93	-0.54	-1.19	Jul-11

Etude actuarielle

Tous les 3 ans, l'actuaire indépendant de la Caisse de Pension effectue une étude actuarielle afin de déterminer le taux de couverture de la Caisse à l'horizon de 30 ans. L'étude tri-annuelle est actuellement en cours par le nouvel actuaire de la Caisse, à savoir Buck Consultants (Londres). Les résultats de cette étude seront discutés aux prochains CACP et seront publiés à la fin 2013. Cette fois l'étude prendra en compte tous les nouveaux paramètres pouvant influencer les engagements que doit assurer la Caisse, en particulier l'effort qui est consenti par les retraités de ne pas indexer les pensions tant que l'augmentation du coût de la vie n'a pas atteint 8%. De plus, cette étude actuarielle se basera pour la première fois sur des tables de longévité générationnelle plus en adéquation avec le profil de la population cernoise. A la fin de 2012, le taux de couverture était de 66.1% (40.1% si l'on se base sur les hypothèses peu réalistes de référence des normes IPSAS), et si l'on tient compte des nouvelles mesures adoptées, ce taux de couverture au 1/1/2013, base de l'étude actuarielle en cours, était de 69.3%. Les premiers résultats préliminaires de l'étude en cours montrent que la projection sur 30 ans donne des résultats encourageants, signifiant que les efforts consentis par tous commencent à porter leurs fruits. Je pourrai vous en dire plus lors de l'Assemblée Générale de mars 2014 et dans mon rapport du Bulletin de printemps prochain.

Performance de la Caisse

Comme le montre le Rapport mensuel de performance des investissements de la Caisse (voir ci-dessous le rapport à la fin août 2013), notre Caisse de pension se porte plutôt bien. Au 31/08/2013 le rendement était de 3.49% pour un objectif annuel de 3% au-dessus de l'inflation (soit 5% à long terme). Le dernier chiffre de performance connu à la date du 18 septembre dernier, indique même un rendement de 5.09%. Mais il faut rester vigilant, car ce bon résultat actuel est dû essentiellement aux rendements très favorables obtenus par les investissements que nous avons en actions et l'on sait très bien que la bourse est très volatile, surtout en ce moment. Donc prudence ! Toutefois ORTEC, l'expert pour le suivi des risques de notre Caisse confirme que la gestion de la Caisse montre une exposition aux risques qui reste tout à fait dans les limites fixées par le CACP.
(Consulter le tableau en page suivante)

Actuarial Study

Every three years the Pension Fund's independent actuary carries out an actuarial study to determine the rate of cover of the Fund over the next 30 years. This triannual study is currently underway, carried out by the new actuary for the Fund, Buck Consultants of London. The results of this study will be discussed in the next meetings of the GBPF and will be published at the end of 2013. This time the study will take into account all the new parameters which could influence the commitments which the Fund has to honour, and in particular the financial impact agreed by the pensioners from the non-indexation of our pensions for as long as the cost of living has not exceeded 8%. In addition, this actuarial study will be based on life expectancy tables which are more relevant to the CERN population. At the end of 2012, rate of cover was 66.1% (40.1% if one uses the rather unrealistic reference hypotheses IPSAS), and if one takes into account the new arrangements, this rate of cover, as of 1/1/2013 (the base for the current actuarial study) was 69.3%. The first preliminary results of the present study indicate that the projection over 30 years gives encouraging results, which means that the efforts agreed by all parties are beginning to bear fruit. I will be able to give you more information on this at the AGM in March 2014 and in my report to the Bulnext spring.

Performance of the Fund

As shown in the monthly performance report on the Fund's investments (see the end-August 2013 report below), our Pension Fund is in a rather good state. As of 31/8/13 the yield was 3.49%, the objective being an annual increase of 3% above inflation (in other words 5% in the long term). The latest performance figure as of September 18 even showed a yield of 5.09%. But one should remain vigilant, because this good result is due essentially to very favourable yields on our shares, and it is well known that the stock exchange is very volatile, especially at present. So let's be prudent! Nevertheless ORTEC, the expert firm which monitors the risks for our Fund confirms that our Fund is managed with an exposure to risks which is entirely within the limits fixed by the GBPF.
(see table on next page)



CERN Pension Fund
Monthly Investment Performance Report
31. Aug 2013

Fund NAV: CHF 3,927,331,676

Monthly Returns

	Jan	Feb	Mar	Apr	May	Jun	Jul	Aug	Sep	Oct	Nov	Dec	YTD
2012	1.73%	1.72%	0.43%	-0.07%	-1.83%	0.60%	0.89%	0.88%	0.64%	0.15%	0.94%	0.66%	6.89%
2013	1.42%	0.68%	0.80%	1.03%	0.39%	-1.29%	0.65%	-0.22%					3.49%

Performance vs. Objective

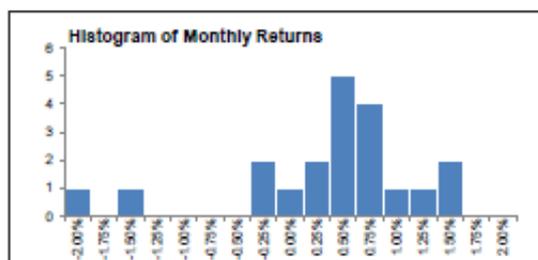
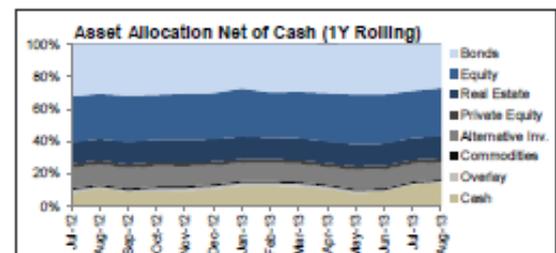
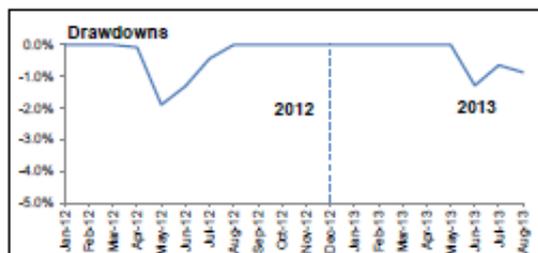
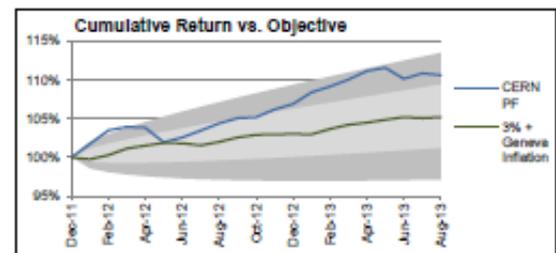
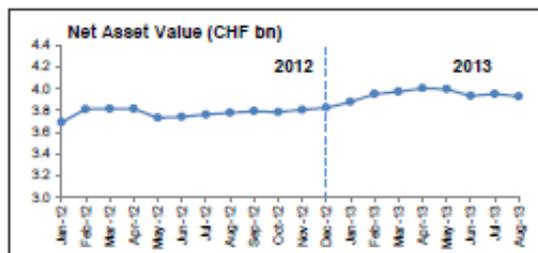
	Return			Risk	
	MTD	QTD	YTD	SI p.a.	1-Year 5% CVaR
CERN Pension Fund	-0.22%	0.43%	3.49%	6.25%	-5.50%
Objective	N.A.	N.A.	2.12%	3.10%	-8.00%
Fav. (+)/Unf. (-)	N.A.	N.A.	+1.37	+3.16	+2.50

Asset Class Performance

	MTD	QTD	YTD	1Y	SI p.a.
Bonds	0.14%	-0.40%	-2.02%	-0.38%	3.19%
Equities	-1.36%	1.47%	13.01%	19.34%	15.98%
Real Estate	0.13%	0.60%	3.05%	6.75%	5.39%
Private Equity	1.96%	3.03%	7.30%	7.43%	5.38%
Alternative Investments	0.41%	-0.54%	3.83%	4.32%	4.04%
Commodities	3.26%	5.16%	-2.76%	-4.52%	0.14%
Cash	-0.17%	-0.23%	-0.53%	-0.93%	-0.54%

Asset Allocation (% of NAV)

	Bonds	Equities	Real Estate	Private Equity	Alternative Inv.	Commodities	Overlay	Cash
Gross of Cash	31.50%	31.90%	14.20%	2.60%	12.40%	1.20%	0.80%	5.50%
Net of Cash	27.00%	29.90%	13.70%	2.30%	10.70%	1.20%	0.80%	14.50%



Sharpe Ratio	2.05
Annualised Volatility	3.02%
Largest Drawdown	-1.90%
Avg. Monthly Return	0.51%
Best Month	1.73%
Worst Month	-1.83%
Avg. Negative Month	-0.85%
Avg. Positive Month	0.85%

Source: State Street Investment Analytics, Ortec Finance, Office Cantonal de la Statistique.
Notes: (1) The Inception date is set at 1-1-2012.
(2) The Fund Return Objective is to achieve 3% + Geneva Inflation.
(3) The 1-Year 5% CVaR of the Fund was calculated by Ortec Finance as at 30th June 2013.
(4) Drawdowns are calculated based on the audited Monthly returns.

Caisse maladie

The Health Insurance Scheme



Michel Baboulaz

Original : français

La mise à disposition tardive du jeu complet des statistiques 2012 élaborées par UNIQA impose de revenir sur ce sujet pour fournir quelques informations supplémentaires, qui complètent également les données publiées dans le numéro 37 du CHIS Bull de mai 2013.

Démographie

La population assurée s'accroît régulièrement depuis plusieurs années par un apport de personnes jeunes (étudiants, boursiers, doctorants, titulaires en contrat de durée limitée). La comparaison des courbes des effectifs par âge pour les années 2002, 2007 et 2012 fait apparaître cette évolution ainsi que la progression en âge du groupe le plus nombreux actuellement dans la tranche 71-75 ans.

En 2012, 107 décès d'assurés ont été enregistrés, dont 10 avant l'âge de 65 ans.

Population assurée par âge :

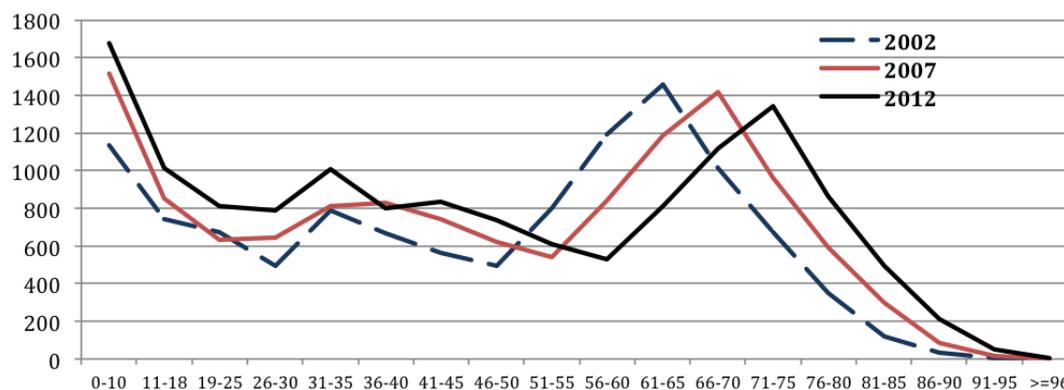
The late arrival of the complete statistics for 2012 from UNIQA means that we need to come back to this subject to impart some supplementary information. This also completes the data published in CHIS Bulletin number 37 of May 2013.

Demographics :

The insured population has increased regularly over recent years with the arrival of young people (students, fellows, doctoral students, staff members with limited duration contracts). The comparison of the curves of the number of insured by age group for the years 2002, 2007, and 2012 shows this evolution as well as the progression in age of the largest age group, i.e., those aged 71 to 75.

In 2012, 107 insured persons died with 10 under the age of 65.

Insured population by age :



Au 31-12-2012, parmi les 5051 pensionnés et leurs dépendants assurés par le CHIS, 2926 (58%) résidaient en France, 1724 (34%) en Suisse et 401 dans d'autres pays.

Les plus de 80 ans sont plus nombreux à résider en Suisse (346) qu'en France (340).

Remboursements

Comme indiqué lors de l'AG de mars 2013, l'accroissement des remboursements a été modéré

On 31-12-2012, of 5051 pensioners and their dependants insured by the CHIS, 2926 (58%) lived in France, 1724 (34%) in Switzerland and 401 in other countries.

There are more people over the age of 80 living in Switzerland (346) than in France (340).

Reimbursements

As indicated at the General Assembly in March 2013, the increase in reimbursements was moderate

En 2012 (1,9%) et le taux de couverture des coûts médicaux (87,4%) est resté proche de celui de 2011 (87,9%).

Ces résultats montrent que les nouvelles règles de remboursement entrées en vigueur au 1-1-2012 n'ont pas bouleversé l'équilibre de notre assurance tout en apportant une meilleure couverture des cas très onéreux.

Un petit rappel en passant : le taux de remboursement est défini pour chaque prestation dans l'annexe I du Règlement de 2012 accessible par internet à l'adresse :

<http://hr-services.web.cern.ch/hr-services/Ben/chis/doc/Rules2012F.pdf>

Une Règle générale est décrite au premier article avec la définition des Frais à Charge de l'Assuré (FCA) et des seuils déclenchant le changement du taux de remboursement de 80% à 90% et 100%.

Le remboursement des frais les plus courants (médecins, pharmacie, analyses) suit la Règle générale sans plafond. D'autres prestations sont plafonnées.

Pour une hospitalisation en semi-privé dans un établissement agréé (public ou privé) la Règle générale s'applique, alors que dans un établissement non-agréé le taux de remboursement est fixe à 80%.

Hospitalisations : le remboursement de ces frais en 2012 représente 45% du total, comme en 2011. Ils sont localisés pour 90% en Suisse. Les 10% restants se répartissent dans 24 autres pays.

Cas onéreux : en 2012 les cas de remboursement supérieur à 25 000 CHF représentent 4,6% des 12017 cas, et ils comptent pour 48% du total des remboursements. En 2011, ces pourcentages étaient 4,3% des cas pour 45% du total remboursé. Avec plus de recul on pourra évaluer si cette hausse est une conséquence de la nouvelle règle de remboursement.

Programme LongTermCare : comme déjà indiqué dans le compte-rendu de l'AG de mars, le nombre de bénéficiaires et le montant des allocations journalières ont poursuivi leur augmentation, avec 175 personnes au 31-12-2012 et un total de 4 700 kCHF versé en allocations journalières en 2012. Depuis le début de ce programme financé par capitalisation, en 2001, 398 personnes ont bénéficié de son soutien financier.

Finances

Le CHISBull n° 37 a donné les principaux résultats financiers de l'année 2012, qui sont

In 2012 (1.9%) and the rate of cover of medical expenses (87.4%) was similar to that of 2011 (87.9%).

These results show that the new reimbursement rules that took effect on 1 January 2012 did not make an imbalance in our insurance and gave better cover for serious cases.

A reminder : the rate of reimbursement is defined for each benefit in Annex I of the 2012 Rules at the internet address :

<http://hr-services.web.cern.ch/hr-services/Ben/chis/doc/Rules2012F.pdf>

A general rule is described in the first article with the definition of the Costs borne by the insured member (FCA) and the levels at which the change of the rate of reimbursement is set for 80% to 90% and 100%.

The reimbursement of the most common expenses (doctors, pharmacy, analyses) follows the General Rule without a limit. Other benefits are limited.

For a semi-private hospital stay in an agreed establishment (public or private) the General Rule applies, whilst in a non-agreed establishment the rate of reimbursement is fixed at 80%.

Hospitalization : these reimbursements represented 45% of the total in 2012 as in 2011. Ninety per cent of this was in Switzerland. The other 10% was spread over 24 other countries.

Serious cases : in 2012 the cases of reimbursement greater than 25 000 CHF represented 4.6% of the 12017 cases, and amounted to 48% of total reimbursements. In 2011, this percentage was 4.3% of cases for 45% of total reimbursements. With time one will be able to evaluate whether this increase is a result of the new reimbursement rules.

LongTermCare programme : as already indicated in the minutes of the General Assembly of March, the number of beneficiaries and the amount of daily care benefits continued their increase, with 175 persons at 31 December 2012 and a total of 4 700 kCHF spent on daily care benefits in 2012. Since the beginning of this capitalized programme in 2001, 398 persons have benefited from its financial help. **Finances**

CHISBull number 37 gave the principal financial results for 2012. These are positive thanks to the

positifs grâce à l'excédent des cotisations par rapport aux dépenses et au rendement des placements du fonds du CHIS.

Administration du CHIS

Après un rapport de l'audit interne sur le fonctionnement du CHIS Board, des recommandations ont été proposées par le CHIS Contract Manager. Elles visent à clarifier les fonctions de chaque partie dans le pilotage de notre assurance maladie : le département HR et son responsable du contrat, les services de comptabilité et des achats du département FP, et le CHIS Board où siègent des représentants des assurés (Association du Personnel et GAC-EPA). Le nouveau mandat du « CERN Health Insurance Scheme Board » indique clairement que ce comité est un sous-groupe du Comité de Concertation Permanent, auquel il peut faire des recommandations, mais il n'a pas de pouvoir de décision.

La ré-adjudication du contrat d'administration des remboursements a pris encore du retard. Cette adjudication, initialement prévue en 2012, est maintenant prévue en juin 2014 après une nouvelle enquête de marché. Le contrat avec UNIQA sera donc étendu à l'année 2014.

Quelques chiffres au 30 juin 2013

Le niveau des remboursements après 6 mois seulement est peu significatif, il n'est pas indicatif d'une tendance. La population assurée est bien plus nombreuse qu'en fin d'année (13714) en raison de la présence temporaire d'étudiants d'été. Avec 14301 personnes, elle est même en croissance de 2% par rapport au 30 juin 2012.

Une forte augmentation du nombre de personnes reconnues dépendantes est à noter, avec 199 bénéficiaires d'allocations LTC contre 160 au 30 juin 2012.

excess of contributions over expenses and the return on investment of the CHIS funds.

Administration of the CHIS

After an internal audit report on the functioning of the CHIS Board, recommendations were proposed to the CHIS Contract Manager. These recommendations clarify the functions of each party in the running of our health insurance scheme : the HR Department and its contract responsible, the accounting and purchasing services of the Finance Department, and the CHIS Board where the representatives of the insured persons sit (Staff Association and GAC-EPA). The new mandate of the CERN Health Insurance Scheme Board indicates clearly that this committee is a sub group of the Permanent Concertation Committee to whom it can make recommendations, but it has no decision-making power.

The re-adjudication of the contract for the administration of reimbursements has suffered another delay. This adjudication, initially foreseen in 2012, is now foreseen in June 2014 after a new market inquiry. The contract with UNIQA will thus be extended to 2014.

Some numbers on 30 June 2013

The level of reimbursements after 6 months is not significant, but is not indicative of a tendency. The insured population is higher than at the end of the year (13714) because of the temporary presence of summer students. With 14301 persons, there is an increase of 2% compared with 30 June 2012.

A large increase in the number of persons deemed to be dependent is to be noted with 199 persons benefiting from LTC compared with 160 in June 2012.

**Potection sociale :
Garantie du système ?**

**Social protection :
System warranty ?**

Michel Vitasse

Original : français



Garantie des pensions ? (Assurance maladie)
Rappelons qu'en septembre 2012, après une

Pension guarantees (Health Insurance). Let us recall that it was in September 2012,

longue période d'inactivité, le sous-groupe du CCP sur la garantie de notre système de protection sociale en cas de dissolution de l'Organisation (ci-après, appelé : sous-groupe du CCP) a repris ses activités.

Qu'en décembre 2012, la Direction a rappelé, au Conseil du CERN, les obligations des Etats membres en cas de retrait de l'Organisation et notamment, que toutes les obligations du CERN doivent être financées par les contributions des Etats membres de l'Organisation, que ces engagements incluent entre autres, le coût du maintien de l'équilibre financier à long terme des régimes de protection sociale de l'Organisation (assurance maladie et pensions), que le montant des engagements est indiqué dans les comptes du CERN, audités par les auditeurs externes et approuvés par le Conseil annuellement, et que, sur cette base, les engagements du CERN fin 2012, s'élèvent à plus de 8 GCHF, ce qui correspond à environ huit contributions annuelles. Remercions ici, le service juridique qui a préparé le document qui résume, très clairement, l'ensemble des obligations des Etats membres prévues par la Constitution du CERN.

Depuis, bien que le sous-groupe du CCP ne se soit plus réuni, nous (représentants AP et GAC-EPA dans le sous-groupe) avons travaillé sur la base de l'étude sur le Régime d'assurance maladie du CERN en cas de dissolution de l'Organisation, réalisée par le conseiller juridique de l'Association du personnel.

Il devait répondre aux quatre questions suivantes :

- *Le Régime d'assurance maladie du CERN (CHIS) peut-il être maintenu en cas de dissolution de l'Organisation ?*
- *Si oui, les assurés du Régime d'assurance maladie auront-ils la possibilité de faire valoir leurs droits acquis même après la disparition de l'Organisation ?*
- *Quelle juridiction serait compétente dans ce cas-là ?*
- *Sinon, quelles autres options pourraient être envisageables afin de garantir une assurance maladie équivalente ?*

En résumé,

Il lui semble qu'en cas de dissolution de l'Organisation, la solution la plus évidente d'un point de vue juridique consisterait à transférer le Fonds CHIS et toutes les activités afférentes à la gestion du Régime à une autre organisation internationale. Cela permet de maintenir les droits acquis, en particulier la couverture territoriale mondiale, les droits à prestations et les voies de

after a long period of inactivity, that the sub-group of the Standing Concertation Committee on the guarantees for our system of social protection in the event of the dissolution of the Organisation (henceforth the SCC sub-group) restarted its work.

Then in December 2012, CERN Management reminded the CERN Council of the obligations of Member States in the case of withdrawal from the Organisation and notably that all the obligations of CERN must be financed by the contributions of the Member States, that these commitments include, among others, covering the cost of maintaining the long term financial equilibrium of the two social protection schemes of the Organisation (health insurance and pensions), that the amount of these commitments is given in the CERN accounts, which are audited by the external auditors and approved annually by Council, and that on this basis the commitments of CERN, at the end of 2012, amount to more than 8 GSF, which corresponds to approximately eight years of annual contributions. We acknowledge with thanks the CERN Legal Service which prepared the document which summarises very clearly all the obligations of the Member States according to the CERN Constitution.

Since then, although the SCC sub-group has not met again, we (the representatives of the Staff Association and of GAC-EPA in the sub-group) have been working on the basis of the study of what would happen to the CERN Health Insurance Scheme in the event of the dissolution of the Organisation, carried out by the legal adviser to the Staff Association.

This addresses the four following questions:

- *Can the CERN Health Insurance Scheme (CHIS) be maintained in the event of the dissolution of the Organisation ?*
- *If so, will those insured by CHIS be able to retain their acquired rights even after the disappearance of the Organisation ?*
- *Which would be the relevant jurisdiction in this case ?*
- *If not, which other options could be envisaged in order to guarantee equivalent health insurance cover ?*

To summarise,

It seems to the legal adviser that in the event of the dissolution of the Organisation the most evident solution from a legal point of view would be to transfer the funds of the CHIS and everything involved in the management of the Scheme to another international organisation. This would permit acquired rights to be kept, in particular world-wide coverage, and the right to benefits and

<p>recours interne tels que déterminés dans le règlement CHIS.</p> <p>Il propose, entre autres, d'ajouter au plus tôt un paragraphe dans le Statut indiquant que le Conseil de l'Organisation prendra les mesures nécessaires pour que les bénéficiaires puissent rester dans le régime d'assurance maladie existant au moment de la dissolution, ou, à défaut, être affiliés à un régime offrant des conditions de protection et de cotisations comparables.</p> <p>Cette étude a maintenant été transmise, pour discussion, aux autres membres du sous-groupe CCP. Espérons que ce dernier n'est pas déjà retourné dans l'état d'hibernation dont il venait à peine de sortir.</p> <p>A suivre.</p>	<p>the mechanisms for internal appeals as set out in the CHIS regulations. He proposes, among other points, that as soon as possible a paragraph should be added to the CHIS Regulations stating that the CERN Council will take the necessary steps to ensure that beneficiaries can remain in the health insurance scheme existing at the time of dissolution, or, failing that, to enrol them in a scheme which has comparable social protection and subscription costs.</p> <p>This study has now been transmitted, for discussion, to the other members of the SCC sub-group. Let us hope that this group has not already returned to the state of hibernation from which it has barely emerged.</p> <p>To be continued.</p>
---	---

Permanences

Information sessions (permanences)

Jean-François Michaud



Original: français

"The text below has not been translated in English; it concerns an attempt by the French tax authorities to levy a social security tax on the CERN pension of French citizens who are resident in France and receive a French pension.

The GAC-EPA Committee has drafted a letter (pages 25-26) which may be sent by those concerned to the French tax" authorities."

La commission Permanence représentée par Gunilla Santiard, René Barthélemy et Jean François Michaud, n'a pas chômé ces derniers temps, loin s'en faut...

Si, depuis 2 ans pour nos collègues domiciliés en France, la déclaration des comptes détenus à l'étranger pose de moins en moins de questions, la réception cette année de leur avis d'imposition 2012 en a fait réagir un certain nombre, au vu des augmentations et surtout de l'apparition du paiement de la CSG et de la CRDS sur la retraite CERN.

Jean François Michaud, qui tente de recenser et de gérer toutes les questions liées aux impôts français, se trouve en difficulté pour obtenir des réponses claires, certaines étant sujettes à diverses interprétations.

Il est actuellement en relation avec une personne du CLEISS (Centre des Liaisons Européennes et Internationales de Sécurité Sociale) afin d'obtenir des réponses sur différents cas de pensionnés.

Suite à la permanence du 1er Octobre, une quinzaine de personnes sont venues faire part de leur surprise à la réception de leurs avis d'imposition. Une personne du service social du département HR est aussi intervenue suite à de nombreux appels concernant le même problème.

JF Michaud se propose de prendre un rendez-vous avec le service juridique du CERN afin d'éclaircir la situation.

Suite aux toutes nouvelles décisions gouvernementales concernant la réforme sur l'assurance maladie durant les semaines écoulées, contact a aussi été pris avec l'AFIF (Association des Fonctionnaires Internationaux Français) afin d'évaluer comment seront traités les retraités CERN concernés.

Différentes situations fiscales ont déjà été recensées parmi les sollicitations actuellement connues, d'autres vont encore arriver suite notamment à cet article, du moins nous le souhaitons.

Le problème semble-t-il, vient du fait que les Cernois ayant leur propre caisse maladie et touchant une retraite française sont d'office affiliés à la SS. Ils peuvent dès lors bénéficier de la caisse maladie française. La question se pose alors de savoir si les personnes qui n'utilisent que la caisse maladie du CERN, estiment anormal que leur pension soit assujettie à la CSG et à la CRDS ? Comment éclaircir ce point ?

N'y a-t-il pas un accord entre le CERN et le régime obligatoire d'assurance maladie français ?

De surcroît, il semble que l'interprétation des textes porte à confusion notamment sur les expressions : « Être affilié à ». « Être à la charge de ». Nous pouvons être affiliés à la SS, mais pas à sa charge...

Il y a en plus et selon nos informations, une différence de traitement entre les retraités Cernois imposables dans le département de l'Ain, et ceux de la Haute Savoie... Qu'en est-il des autres dans d'autres départements ?

A ce jour, aucun retour clair n'est arrivé des services officiels contactés. Comme nous ne pouvons pas obtenir des réponses convaincantes pour le moment, nous avons commencé à prendre les dispositions nécessaires pour répondre à cette situation.

Ainsi, vous trouverez, vers la fin de ce bulletin, un modèle de lettre de recours gracieux et des instructions à utiliser et à envoyer à vos autorités fiscales de tutelle.

**Présence du GAC-
EPA sur
l'Internet**



**Presence of GAC-EPA on
the Internet**

Original: english

Robert Cailliau

2013 a été une année turbulente dans le domaine de l'informatique du Groupement, on a donc du retard avec la nouvelle mouture du site. Mais ne désespérez pas, ça viendra.

Les nouveaux membres du GAC-EPA, par la nature des choses, sont de plus en plus des gens familiers avec l'ordinateur et les réseaux.

En même temps, j'ai fait le soutien informatique du Groupement depuis dix ans. C'est long, et je prends donc ici l'occasion de faire un appel aux jeunes retraités pour trouver un successeur.

Les activités de l'expert informatique du Groupement sont intéressantes et très variées. Une page descriptive est à consulter à <http://www.gac-epa.org/Informatics/Tasks-fr.html> Ceux et celles qui seraient intéressés à reprendre mon rôle peuvent me contacter directement à webmaster@gac-epa-org. Evidemment je ferai l'accompagnement pendant la phase de transition.

Merci!

2013 was a rather tumultuous year for the informatics of the association, we therefore are behind with the new version of the site, but do not despair : it will come !

New members of the GAC-EPA, by the very nature of the times, are more and more computer-literate.

At the same time I have been the expert in these matters for ten years now. That is a long time, so I take the opportunity to call for a successor from among the young retirees.

The activities of the association's informatics expert are interesting and very varied. You may consult a page describing the various tasks at <http://www.gac-epa.org/Informatics/Tasks-en.html> Those of you who are interested in taking over my rôle can contact me directly at webmaster@gac-epa-org.

Obviously I will assist during the transition phase. Thank you!

**Ceux qui nous ont
quittés**

Obituary

du 26 mai 2013 au 30 oct. 2013

from May 26 2013 to October 30 2013

Prénom(s)	Nom	Affiliat.	Grpe	Décédé le :	relation
M. René	MUGNIER	CERN	ST	2013-09-15	
M. Georges-Raymond	PERRUCHON	CERN	LEP	2013-09-06	
M. Hans Ingard	SLETTEN	CERN		2013-08-27	
M. André	GENTIL	CERN	EP	2013-08-21	
M. David	JENSON	CERN		2013-08-19	
M. Alfredo	SUSINI	CERN	PS	2013-08-17	
M. Trevor	PERRY	CERN		2013-08-13	
M. Ernest	KAUFMANN	CERN	PS	2013-08-12	
M. Franz	FISCHER	CERN	LHC	2013-08-11	
M. Marinus L.	VAN GULIK	CERN	PS	2013-08-07	
Mme Hadwig	HOFFMANN	CERN famille		2013-08-01	
Mme Francine	FLORENT	CERN famille		2013-07-27	veuve de Roger FLORENT
M. Jacques	JOUBAY	CERN	LEP	2013-07-25	
M. Franck Edouard	DELADOEY	CERN	FI	2013-07-18	
M. Pierre	FAVRE	CERN	EP	2013-07-13	
M. Marcel	PICCHIOLI	CERN	FI	2013-07-07	
M. Gabriel	COIGNAT	CERN	ST	2013-07-06	
Mme Jeannette	FRICK	CERN		2013-06-26	veuve d'Erhard FRICK
M. Lorenzo	RESEGOTTI	CERN		2013-05-23	
M. Gunter	WEIMER	CERN	PS	2013-05-06	
Mme Madeleine	LAPOSTOLLE	CERN		2013-05-05	veuve de Pierre LAPOSTOLLE
M. Robert-Jean	DAVID	CERN		2013-05-03	

Nouvelles de retraité(e)s

Nous avons récemment reçu à la rédaction des nouvelles d'un groupe d'amies, anciennes des ISR, qui nous ont fait l'amitié de nous faire parvenir des photos, illustrant les contacts réguliers qu'elles entretiennent entre elles depuis leur départ de la maison CERN. (Voir ci-dessous)

Nous saisissons cette opportunité pour vous encourager à nous donner de vos nouvelles, que nous transmettrons avec plaisir par le canal du bulletin. A vos plumes...

News from retired persons

The editorial staff recently received some news from a group of friends dating back to the days of the ISR. They sent us some photos illustrating that they still enjoy each other's company and have maintained regular contact since retiring from cern (see below).

We take this opportunity to encourage you to send us your news, which we will be pleased to pass on via the bulletin. Get writing ...



De gauche à droite : Barbara Strasser (still CERN staff), Suzanne von Wartburg, Claudine Bosteels, Morna Robillard, Susan Maio and Patricia Shinnie,

Erratum

Dans le précédent Bulletin n° 44, la pagination des pages intérieures est erronée, il fallait lire :

« GAC-EPA Bulletin N° 44, Année/Year 2013 »

En lieu et place de :

« GAC-EPA Bulletin N° 43, Année/Year 2013 »

Merci à David Dallman de l'avoir signalé.

Erratum

In the previous Bulletin n° 44, the pagination of internal pages is incorrect, it should read :

« GAC-EPA Bulletin N° 44, Année/Year 2013 »

Instead of :

« GAC-EPA Bulletin N° 43, Année/Year 2013 »

Thanks to David Dallman for his remark

De tout, un peu...

RAPPEL 1 : Nous encourageons vivement les pensionnés inscrits au GAC-EPA qui ne l'ont pas encore fait, de nous faire parvenir au plus vite leur **adresse e-mail** à l'adresse suivante secretariat@gac-epa.org. Merci beaucoup.

Un **REPORTAGE** devait figurer dans ce numéro 45 d'automne 2013. Cette innovation, dont je vous avais parlé dans un précédent numéro, devait inaugurer une série d'articles consacrés à la vie des pensionnés du CERN et de l'ESO au travers de leurs activités originales. Pour diverses raisons, il est reporté au numéro 46 du printemps prochain. Votre fidélité en sera largement récompensée.

ELECTIONS : Pour la seconde fois dans l'histoire du GAC-EPA, le nombre de candidatures aux élections du Comité et des Vérificateurs aux comptes est inférieur au nombre de postes à pourvoir. Le Comité a décidé cette année de procéder à des élections tacites comme vous en informe la lettre jointe au présent envoi.

RAPPEL 2 : Nous vous rappelons qu'une nouvelle cotisation (30CHF) entrera en vigueur dès le 1^{er} janvier 2014. Pensez à faire modifier votre ordre de paiement auprès de vos organismes bancaires.

RECHERCHE : La rédaction recherche des traducteurs (trices) pour soulager les deux personnes en charge de ce travail actuellement.

A little bit of everything...

REMINDER : We strongly encourage pensioners who have enrolled in GAC-EPA and who have not yet given us their **e-mail address** to send us this as soon as possible to following address : secretariat@gac-epa.org. Many thanks.

A **REPORT** was to be included in this 45th issue of autumn 2013. This innovation, which I mentioned in a previous issue, was to inaugurate a series of articles devoted to the life of CERN and ESO pensioners. To save money, it has been held over to the next issue, due in spring 2014. This will be well worth waiting for.

ELECTIONS: For the second time in the GAC-EPA history, the number of candidates for the committee and auditors is lower than the number of vacancies. The Committee decided this year to proceed by tacit elections as a joined letter inform you.

REMINDER 2: We remind you that a new annual fee will take force since the 1st of January 2014. Please remember to modify your payment orders with your banking organisms.

SEARCHING: The editors are looking for translators to help the two persons currently in charge.

Modèle de lettre (recours gracieux CSG-CRDS)

Page à lire attentivement avant d'utiliser.

Vous trouverez ci-dessous un modèle de lettre pour vous aider dans vos démarches CSG-CRDS.

Le cas ne concerne *que les contribuables ayant une retraite de source française, domiciliés dans l'Ain et, surtout, ne faisant en aucun cas appel aux prestations de couverture maladie de la Sécurité Sociale (ne possédant pas de « carte vitale »)*

Ce modèle de lettre est mis à disposition. Il doit être adaptée par chacun à son cas particulier. Si certains ont des difficultés pour le remplir vous pouvez contacter par mail permanences@gac-epa.org

Pour utiliser, modifier & compléter ce modèle il faut d'abord copier le texte ci-dessous dans un traitement de texte de votre choix, sur votre ordinateur. Pour ce faire, sélectionnez le texte ci-dessous, copiez, et ensuite collez-le dans un nouveau document de votre traitement de texte.

Nom et prénom

N° fiscal

adresse

Lieu de résidence, le jj/mm/2013

À Monsieur le Directeur des Impôts

CDI de.....

Objet : L.R./A.R. Recours gracieux, avant recours contentieux si nécessaire, contre l'application des taxes de CSG et CRDS sur le montant de ma retraite CERN, au motif que je perçois une retraite française pour mes années de travail antérieures à ma date d'entrée au CERN

Monsieur le Directeur du Service des Impôts,

Constatant avec une extrême surprise que vous avez décidé d'appliquer, sur mes revenus de pension du CERN, des taxes de CSG et de CRDS, au motif que je perçois une retraite française pour mes années de travail antérieures à ma date d'entrée au CERN, je vous demande d'enregistrer ce présent courrier comme un recours gracieux contre l'application de ces dites taxes au regard des faits suivants:

Je conteste le fait que de percevoir une retraite française puisse vous permettre d'appliquer ces taxes sur mes revenus de retraite du CERN, car la CSG et la CRDS ne sont pas des impôts mais des taxes (Cf. l'arrêt de la Cour Européenne de Justice du 15 février 2000) qui n'ont été introduites que pour compenser les dépenses maladie, et aucunement en tant qu'impôts complémentaires sur nos revenus.

En agissant ainsi, vous assimilez tout simplement ces retraites françaises « à des prestations de type remboursement de frais de maladie », à tort, peut-être parce que souvent le chargé de leurs paiements est la caisse de Sécurité Sociale.

Vous introduisez ainsi une confusion entre l'acte du « gestionnaire de ces pensions », qui verse ces dernières avec le débit de leurs montants, qui n'est en aucun cas effectué sur les caisses maladie de la Sécurité Sociale ou autres caisses maladie françaises, puisque ces pensions n'ont été obtenues que grâce aux cotisations spécifiques dont elles ont fait l'objet pendant la période de travail en France des retraités du CERN.

Cette manière d'agir détruirait, sans autre forme de procès, la notion de contrat passé « entre un employeur, un employé et l'État » qui implique qu'employeur et employé doivent verser des cotisations assurant le paiement des montants des futures retraites, selon le régime de retraite adopté. Car ce sont bien ces cotisations prélevées sur les salaires des actifs qui servent à payer les pensions des retraités. Ce système repose sur la solidarité entre générations: chaque génération paye les retraites des générations précédentes et non une quelconque caisse d'assurance maladie. A moins que vous ne tentiez d'inciter les intéressés à abandonner leurs retraites françaises pour ne pas payer ces taxes illicites, ce que je ne pourrais supposer, car ceci reviendrait purement et simplement à faire perdre un droit aux intéressés.

Vous semblez confondre le fait que si percevoir une retraite française peut donner le droit à l'intéressé d'obtenir son inscription à la Sécurité Sociale ou autres caisses d'assurance maladie françaises encore faut-il:

Que l'intéressé en fasse la demande expresse s'il le désire et qu'il effectue les démarches spécifiques pour obtenir une Carte Vitale. Ce qui n'est pas mon cas. D'ailleurs, je ne réclame pas la jouissance de ce droit puisque je suis affilié au Régime d'assurance maladie du CERN.

Suite page suivante...

Suite ...

De plus la France ne peut transformer le droit de s'inscrire à la Sécurité Sociale ou à d'autres caisses d'assurance maladie nationales en une obligation de le faire. Inscrire d'office et d'autorité une personne au régime d'assurance maladie française, a déjà été jugé et interdit par la Cour Européenne de Justice, qui a refusé qu'un pays puisse avoir un monopole en matière d'assurance maladie.

Il en résulte qu'un retraité du CERN percevant une retraite française et ayant choisi de s'assurer auprès du Régime d'assurance maladie du CERN « peut, de plein droit, rester indépendant de toutes autres caisses d'assurance maladie françaises » et se retrouve bien de ce fait hors de l'application de la CSG et de la CRDS sur sa retraite internationale du CERN selon le contenu de la circulaire 2001.327 du Président de la République du 2 mai 2001.

Par votre décision, vous tentez ainsi de modifier le contenu et la portée de l'ordonnance 2001.327 du Président de la République du 2 mai 2001, au détriment des retraités CERN.

Vous introduisez de plus une inégalité de traitement entre les pensionnés du CERN vis-à-vis de leurs impôts et taxes, puisque les services des impôts des départements de Savoie et de Haute-Savoie n'appliquent pas ces taxes de CSG et de CRDS sur les pensions versées par le CERN à leurs domiciliés retraités du CERN percevant des pensions françaises.

Cela conduit « dans mon cas » à l'aberration du type suivant : retraité du CERN et ne possédant pas de Carte Vitale, domicilié dans le département de l'Ain, percevant une retraite française d'un montant d'environ « trente-huit euros par mois (soit 452 € par an) », après que cette dernière ait subi les prélèvements de la CSG et de la CRDS, je serais taxé d'un montant de CSG et de CRDS supplémentaire de plus de 6000 € en ajoutant le montant de ma retraite CERN comme taxable aux titres de la CSG et de la CRDS ! (*mettre ici les chiffres qui correspondent à votre cas personnel*)

Ce qui pourrait se traduire par une double taxation sur ma retraite française, mais à un taux effectif exorbitant de taxation de 6000/452 soit + 1329 %. Ce qui pourrait être qualifié de taux usuraire, et non de taxation, car dépassant de très loin le barème maximum de ces taxes applicables aux 452 € perçus. (*mettre ici les chiffres qui correspondent à votre cas personnel*)

La France a déjà été condamnée par la Cour Européenne de Justice pour des tentatives similaires antérieures de taxation de la CSG et de la CRDS sur des retraites perçues à l'étranger par des personnes n'utilisant pas les caisses maladie françaises. La France a dû rembourser les sommes ainsi illégalement perçues, y compris sur les revenus de retraite des anciens membres du CERN.

L'ordonnateur des impôts ne saurait ignorer ce fait. Cette nouvelle tentative étant mis en place en toute connaissance de cause du jugement rappelé ci-dessus, la France devrait donc à nouveau être condamnée à rembourser ces taxes, mais cette fois-ci, ces remboursements pourraient être accompagnés d'un montant d'amende pour abus de pouvoir pour application à tort de ces taxes en toute connaissance de cause.

CONCLUSION :

En tant que retraité du CERN ainsi taxé, je me considère donc bien fondé à engager ce recours gracieux auprès de vos services et à vous demander la suppression pure et simple de ces taxes de CSG et de CRDS sur le montant de mes revenus de pension CERN.

Je vous demande donc de me rembourser dans les délais les plus brefs le montant de mes versements concernant ces taxes.

Je me réserve toutefois si nécessaire, le droit d'engager un recours contentieux auprès de la Cour Européenne de Justice pour régler ce litige.

Dans l'attente de vos conclusions, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur du Service des Impôts, en ma haute considération.

Signature

**GAC - EPA
GROUPEMENT DES ANCIENS - CERN-ESO - PENSIONERS ASSOCIATION**

Cotisation annuelle

Nous nous permettons de vous rappeler que, dès 2014, la cotisation annuelle s'élève à **CHF 30.00** et non plus à CHF 25.00 comme à présent, conformément à la décision votée lors l'Assemblée Générale du 27 mars 2013.

Ainsi ce montant doit-il être transféré :

soit : au compte bancaire auprès de l'UBS SA. intitulé «*Groupement des Anciens du CERN*»

IBAN : CH47 0027 9279 C710 9245 0

soit : au compte postal «*Groupement des Anciens du CERN-ESO Pensioners*»

No 12-20556-6

Les membres ayant signé auprès de l'UBS **un ordre permanent** pour s'acquitter de leur cotisation, normalement **en date du 7 janvier de chaque année** (hautement recommandé) **doivent veiller à en faire modifier le montant avant la mi-décembre 2013.**

Nous vous remercions par anticipation de votre collaboration.

Monique Häusermann, Trésorière

Annual membership fee

*We should like to remind you that the annual fee increases from the présent CHF 25,- to **CHF 30,-** as of next year, 2014 in conformity with the décision voted by the Annual General Assembly on March 27, 2013.*

This amount should therefore be transferred :

Either : to the bank account named 'Groupement des Anciens du CERN' with UBS –

IBAN : CH47 0027 9279 C710 9245 0

Or : to the postal account with the name 'Groupement des Anciens du CERN-ESO Pensioners'

No. 12-20556-6

*Those members who have **arranged with UBS for payment** of their annual fee, usually on January 7 of each year, by means of a **standing order** (highly recommended), **should ensure that the amount due be modified appropriately by mid-December 2013.***

We thank you in advance for your collaboration.

Monique Häusermann, Treasurer

GROUPEMENT DES ANCIENS - CERN-ESO - PENSIONERS ASSOCIATION**BULLETIN d'ADHESION¹**

à compléter en majuscules svp et
retourner à (version papier) :

APPLICATION FORM²

*please use block capitals and
return to (paper version) :*

GAC-EPA, c/o Association du Personnel, CERN, CH – 1211 GENEVE 23

Nom / Name

Prénom / First name

Titre / Title (M.-Mme./Mr- Mrs. etc.)

CERN

ESO

Ex Div. – Dept.

Date naissance / Date of birth

Jour/ Day	Mois/ Month	Année/ Year
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Nationalité / Nationality

Adresse / Address

No Rue / Street

Code postal /
Post code

Ville /
Town

Pays /Country

Tel

Fixe /
Landline

+

Mobile

+

E-mail

Date :

N.B. **Cotisation annuelle** – voir feuille annexée (version papier), ci-après (site Web).

N.B. **Annual fee** – see attached sheet (paper version), below (Web site).

¹ L'Article 1.4 des Statuts du GAC-EPA stipule: « Le Groupement est ouvert à tous les bénéficiaires de la Caisse de Pension, que leur retraite soit effective ou différée, y compris les veuves, veufs et orphelins. »

² Article 1.4 of the GAC-EPA Statutes stipulates: "The Association is open to all beneficiaries of the Pension Fund, whether their retirement is effective or delayed, including widows, widowers and orphans"